

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 - n° 13
130020

VENTE AU CIRTES

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien site "Duceux", les travaux de construction des différents bâtiments ainsi que les travaux d'aménagement de l'îlot étant totalement achevés à ce jour et les bilans de l'opération clôturés, il convient de régulariser la situation foncière des parcelles restant à appartenir à la Ville au profit du CIRTES.

La 1ère tranche ayant fait l'objet de deux cessions successives en 2002 et 2003, il a été convenu le lancement d'une seconde tranche permettant ainsi de renforcer les capacités existantes du CIRTES et, indirectement, favoriser l'innovation technologique dans la recherche et le développement à Saint-Dié-des-Vosges.

Conformément aux accords intervenus entre la Ville et le CIRTES lors de la 1ère tranche, la régularisation à venir vous est proposée selon les mêmes conditions financières, à savoir un prix de cession correspondant au solde de l'opération, participation financière de la ville et subventions déduites.

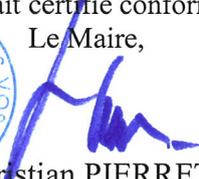
En référence aux avis des services de France Domaine en date des 17 décembre 2012 et 28 janvier 2013 concernant les parcelles cadastrées section AC n°628 et 631 et section AC n°626 (premier étage de la copropriété du bâtiment CIRTES) et, déduction faite des conditions financières identiques à celles ci-dessus citées, il est établi un prix de cession de cet ensemble au prix de 205 000 €, net vendeur.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession des biens suivants :
 - bâtiment CIRTES - cadastré AC n°626 - premier étage,
 - parcelle cadastrée section AC n° 628,
 - parcelle cadastrée section AC n°631.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte en la forme notariée.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Séance du 05 avril 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI, * Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE
DE SEANCE.
